

Comment concilier préservation de l'environnement et développement urbain ?

SALMON Johnny Bachelor gestion et valorisation naturaliste - 1 er année

Travaux de recherche présentés à: Carole BROUSSE, EESJ : Economie - Alexandra PRUDHOMME, EESJ : Economie du territoire



ÉCOLE DE LA GESTION ET
PROTECTION DE LA NATURE

EDNH/IGPN/Cours Diderot – Nantes

Date : le 14/12/2022

SOMMAIRE

Introduction.....	1/7
La liaison entre l'environnement et le développement durable	2/7
L'élaboration des politiques publiques.....	3/7
Promouvoir simultanément l'environnement et le développement durable.....	4/7
Conclusion.....	5/7
Annexes.....	6/7

Introduction

Nous vivons dans une aire où la préservation et le développement durable sont des concepts liés mais distincts. La préservation de l'environnement est axée sur la protection des écosystèmes et des ressources naturelles, alors que le développement durable est axé sur le maintien à long terme de la prospérité économique et sociale.

Comment concilier la préservation de l'environnement et le développement urbain ?

Pour concilier préservation de l'environnement et développement urbain, il est important de comprendre comment les deux concepts sont liés et comment les politiques publiques peuvent être utilisées pour les soutenir. Premièrement, il faut comprendre que l'environnement et le développement durable sont liés de deux façons principales. Une fois ces liens compris, il est possible d'élaborer des politiques publiques pour promouvoir l'environnement et le développement durable en même temps. Enfin, il est important de comprendre que la préservation de l'environnement et le développement durable sont des processus dynamiques et en évolution constante. Il nécessite aussi une surveillance constante et une adaptation continue des politiques pour s'assurer qu'elles sont efficaces et adaptées aux changements urgents qui sont nécessaires pour le futur.

La liaison entre l'environnement et le développement durable

Tout d'abord qu'est ce que l'environnement et le développement durable ? L'environnement est l'ensemble des conditions et des facteurs qui influencent la vie et l'activité des êtres vivants, « Ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines. » (Le Robert). Quant à lui, le développement durable est le maintien des systèmes naturels et humains à travers le temps. Il existe deux principales façons dont ces deux concepts sont liés.

La première est que le développement ne peut se réaliser que si l'environnement est protégé et en bon état. Pour cela il faut respecter les limites des écosystèmes, préserver la biodiversité et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les ressources naturelles sont une source importante de revenus dans le domaine de la croissance économique, et une protection sérieuse de ces ressources est essentielle pour le maintien à long terme de la prospérité économique et sociale. De plus, le développement durable est une condition préalable à la préservation de l'environnement, car de nombreux problèmes environnementaux sont dus à des pratiques économiques et sociales non durables.

La deuxième façon dont l'environnement et le développement durable sont liés est que des progrès en matière de développement durable peuvent contribuer à la protection de l'environnement. Par exemple, l'utilisation des sources d'énergies renouvelables peut contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont néfastes pour l'environnement. Les politiques peuvent inclure des mesures pour encourager l'utilisation durable des ressources naturelles et des mesures pour réduire ou compenser les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement. Ces mesures peuvent inclure des programmes de préservation des écosystèmes, des programmes de réduction des émissions et des taxes et des subventions pour encourager un comportement économique responsable. Mais comment élaborer des politiques publiques pour promouvoir l'environnement et le développement durable en même temps ?

L'élaboration des politiques publiques

Tout d'abord, il est important de comprendre que le développement durable est un concept qui intègre le développement économique, l'environnement et la justice sociale. Cela signifie que pour promouvoir le développement durable il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques publiques qui sont à la fois économiquement réalisables, respectueuses de l'environnement et socialement justes.

- « Axe 1 - Développer des territoires durables et résilients
- Axe 2 - S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone
- Axe 3 - Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales
- Axe 4 - Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers
- Axe 5 - Accompagner la mutation écologique des activités économiques
- Axe 6 - Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique »

(Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique)

Ensuite il est important de comprendre les principaux défis auquel l'environnement et le développement durable sont confrontés. Il s'agit notamment de la perte de la biodiversité, de la pollution, de la dégradation des terres, de la hausse des émissions de gaz à effet de serre, du changement climatique, de l'accès inégal aux ressources naturelles et à l'énergie et bien autres...

Enfin, il est important d'identifier les principaux outils et instruments qui peuvent être mis en œuvre pour promouvoir simultanément l'environnement et le développement durable. Ces outils peuvent comprendre des mesures de réglementation, des incitations financières et des programmes de sensibilisation et d'éducation.

- « Axe 7 - Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable
- Axe 8 - Mobiliser les acteurs à toutes les échelles
- Axe 9 - Promouvoir le développement durable au niveau européen et international »

(Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique)

Promouvoir simultanément l'environnement et le développement durable.

Afin de promouvoir simultanément l'environnement et le développement durable, il est nécessaire d'explorer et de développer les stratégies possibles pour mettre en œuvre des politiques publiques efficaces. Il est important de considérer les différentes perspectives et les différents points de vue des acteurs impliqués par exemple les entreprises et les ONG. Il est tout aussi important de considérer tous les aspects environnementaux y compris les changements climatiques, la pollution etc. Après que les stratégies possibles ont été étudiées et que les points de vue des acteurs impliqués ont été pris en compte, il est nécessaire de développer des mesures pour la mise en œuvre de ces politiques :

« - Evaluation des risques et des impacts des politiques publiques sur l'environnement et le développement durable. »

(Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique)

Mise en place de mécanismes de surveillance et d'adaptation pour surveiller l'efficacité des politiques publiques et adapter celles-ci aux changements urgents nécessaires.

« - Etablissement de mécanismes d'évaluation et de révision des politiques publiques pour s'assurer qu'elles sont efficaces et adaptées aux changements urgents nécessaires.

Mise en place de stratégie pour encourager la participation des acteurs à tout niveau afin de promouvoir simultanément l'environnement et le développement durable.

Mise en œuvre d'un processus de communication et de sensibilisation pour informer et mobiliser les citoyens les entreprises pour promouvoir l'environnement et le développement durable.

Établissement de mécanismes pour soutenir la mise en œuvre des politiques publiques »

(Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique)

Conclusion

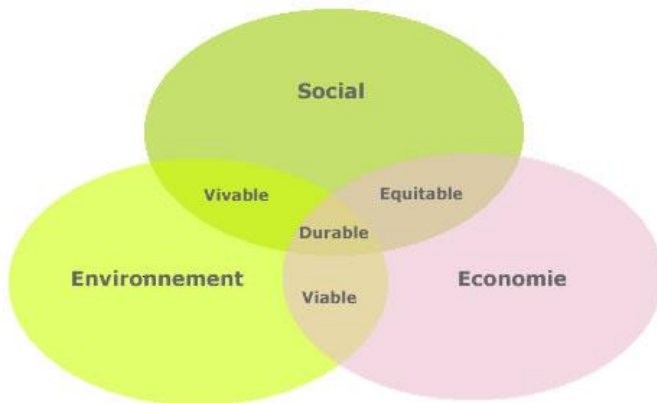
L'environnement et le développement durable sont donc liés de deux façons principales le développement durable ne peut se réaliser que si l'environnement est protégé et des progrès en matière de développement durable peuvent contribuer à la protection de l'environnement.

La mise en œuvre de politiques publiques pour promouvoir simultanément l'environnement et le développement durable nécessite une surveillance constante et une adaptation continue des politiques pour s'assurer qu'elles sont efficaces. Pour cela, il est nécessaire d'explorer les stratégies possibles et de développer un plan cohérent pour la mise en œuvre de ces politiques, qui comprendrait des étapes telles que l'évaluation des risques et des impacts, la mise en place des mécanismes de surveillance est d'adaptation, l'encouragement de la participation des acteurs, la mise en œuvre d'un processus de communication et de sensibilisation l'établissement de mécanismes de financement.

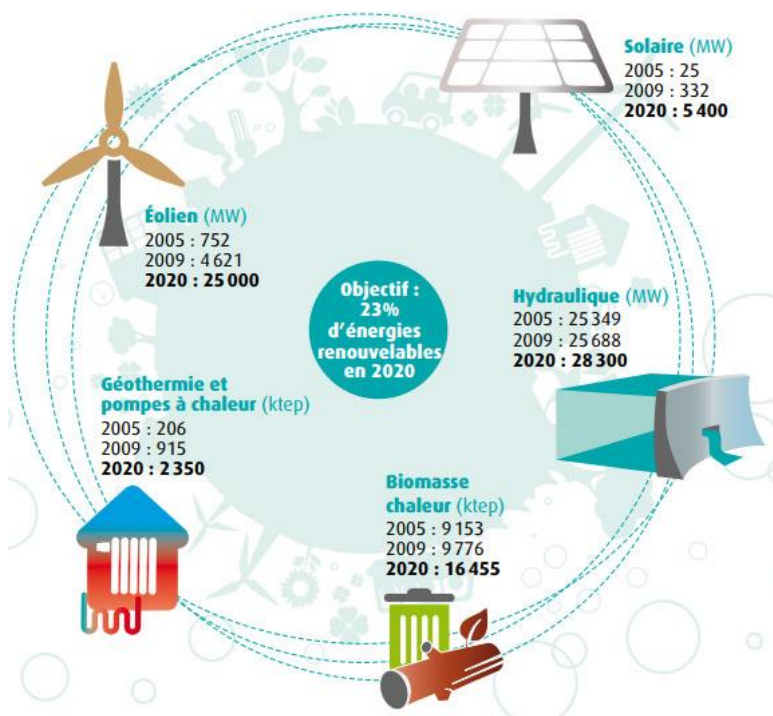
The environment and sustainable development are therefore linked in two main ways - sustainable development can only be achieved if the environment is protected and progress in sustainable development can contribute to environmental protection.

The implementation of public policies to promote both the environment and sustainable development requires constant monitoring and continuous adaptation of policies to ensure that they are effective. To this end, it is necessary to explore possible strategies and develop a coherent plan for the implementation of these policies, which would include steps such as assessing risks and impacts, setting up monitoring and adaptation mechanisms, encouraging stakeholder participation, implementing a communication and awareness-raising process, and establishing financing mechanisms.

Annexes



copyright CCIP





Bibliographies

- Politiques publiques de l'Etat
“ <https://www.ecologie.gouv.fr/evaluation-des-politiques-publiques-et-projets> “

(Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique,) le 7/12/2022

- La Méthodologie
<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/strategie-nationale-developpement-durable>

(Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique,) le 7/12/2022